



PROJET « NRTV 2.0 » - v.1.5

« La chaîne TV qui connecte les habitants du district de Nyon et qui forge son identité »

1. Introduction
2. Projet & Equipe
3. Nom
4. Studio & Distribution du signal
5. Organisation
6. SA, Structure du capital, Budget & Gouvernance

ProTV Ventures SA - Christophe Rasch – Janvier 2015

1. Introduction

ProTV Ventures SA a été mandaté par le Conseil régional du district de Nyon (« RégionNyon ») afin de structurer un projet de chaîne de télévision régionale qualitative, capable de poursuivre le travail effectué par l'association Communyon et la société ORCA durant ces huit dernières années -- mais dans le cadre d'un modèle opérationnel et financier pérenne, entièrement revu à neuf.

Si les acteurs historiques ont longtemps demandé à pouvoir repenser la chaîne et son fonctionnement, il aura fallu une décision d'importance, soit l'annonce faite par TRN SA de ne plus continuer à subventionner NRTV via Canal Saturne dès janvier 2015, pour que les autorités se réunissent au chevet de la chaîne et réfléchissent à son avenir.

Piloté par le Conseil régional avec les communes de Nyon et de Gland ainsi que Communyon, un « comité de sauvetage » a été constitué à fin 2014 pour réfléchir au cadre à donner à cette opération de redimensionnement. Il a également validé les conclusions du rapport BOVAY commandité à l'automne 2014 et qui laissait entendre que les autorités de la région souhaitaient toutes que la chaîne de télévision de la région subsiste et se redéveloppe.

Il faut dire que selon un sondage de commande, NRTV serait suivie et/ou connue par près de 50'000 téléspectateurs, soit près de la moitié des habitants du district !

ProTV Ventures SA présente ici une proposition de projet et un plan d'action afin de relancer la chaîne de télévision régionale via la structuration d'une société anonyme dont le but serait de gérer le diffuseur régional dans le district de Nyon et au-delà (diffusion nationale via Swisscom, Net+, Citycable et Cablecom pour satisfaire aux modes de consommation télévisuels d'aujourd'hui et pour garantir un revenu du marché national de la publicité).

2. Projet & Equipe

L'objectif est de relancer pour la rentrée de l'été 2015 une chaîne de type mini-généraliste (et donc non-thématique) s'adressant de manière égale à tous les habitants du district, et dont les programmes, diffusés dans tout le district mais aussi dans toute la Suisse via Swisscom et Cablecom, seraient largement consacrés à une information de proximité émanant de l'ensemble de la région de La Côte. La charte de la chaîne garantirait un certain équilibre dans l'apparition des différentes communes à l'antenne (qu'elles soient du haut ou du bord du lac –même si les plus importantes d'entre elles, comme Nyon ou Gland, seront forcément plus souvent couvertes), mais en alternant en toute conscience les sujets politiques et sociétaux, les sports et la culture et les faits de vie marquants des habitants et des institutions publiques ou privées du district.

Ainsi, il apparaîtrait normal, au vu de la description du mandat éditorial ci-dessus et des montants du budget d'investissement (Frs 500'000.- de capital) et du budget opérationnel (Max. Frs 700'000.-/an) recherchés, que le rythme de production des émissions d'information passe d'un rythme hebdomadaire à un rythme quotidien, du lundi au vendredi (rediffusions des émissions de la semaine durant le week-end).

L'objectif serait aussi de diminuer les coûts de production de ces émissions d'information, et donc de passer à un mode de production LIVE (En direct), sachant que la production d'éléments pré-produits coûte plus cher que le direct, surtout lorsque l'on dispose d'un studio équipé. Cela permettrait enfin de pouvoir être très réactif, sachant que la grande majorité des événements institutionnels d'importance ont lieu entre 17h30 et 19h00.

L'équipe

Compte tenu de ce qui précède, il paraîtrait nécessaire de miser sur une équipe éditoriale connaissant bien la politique et la société vaudoise voir genevoise, formée à ce type de production télévisuelle, maîtrisant les processus de travail de la TV en direct et gérant avec compétence les émissions produites et présentées en Live.

Cette équipe éditoriale devrait être dirigée par un/e rédacteur/trice en chef/fe ayant déjà assumé un rôle d'encadrement dans une chaîne de télévision romande.

Ce/tte responsable éditorial devrait assumer autant les choix éditoriaux au quotidien que la présentation du journal télévisé et une émission de débat pointue ; il/elle devrait savoir gérer et entretenir un large réseau d'interlocuteurs régionaux et préparer avec habileté le défi de la couverture éditoriale des élections 2016. Sans oublier, quand cela est nécessaire, le tournage et montage de sujets en images.

Il/Elle serait aussi en charge de multiples partenariats éditoriaux, avec les chaînes de télévision régionales comme LEMAN BLEU ou LA TELE mais aussi avec la RTS et les quotidiens LA COTE et 24HEURES.

Ce responsable devrait être épaulé dans son travail par deux JRI RP confirmés (Journalistes Reporter Images) dotés d'une certaine expérience du terrain (un/e JRI de 5 ans d'expérience dans l'actualité régionale VD et un/e JRI en fin de stage). Les JRI pourraient également faire office de techniciens/nes ou de cameramen/women.

Cette équipe de trois journalistes serait engagée et employée par la nouvelle société (SA) et devrait pouvoir s'appuyer sur un/e responsable opérationnel, une personne dotée d'une expérience dans la gestion d'un média et assumant un rôle de direction. Cette personne serait hiérarchiquement située entre le conseil d'administration et la rédaction, sous la responsabilité du CdA. Vu qu'elle devrait servir d'interlocuteur/trice au/à le/la rédacteur/trice en chef/fe, elle devrait avoir connu par le passé le rôle de pilote de ligne éditoriale. Accessoirement, ce/tte chef/fe de projet devrait également servir d'interlocuteur/trice à un commercial régional et de répondant à l'équipe chargée du mandat de production du LIVE.

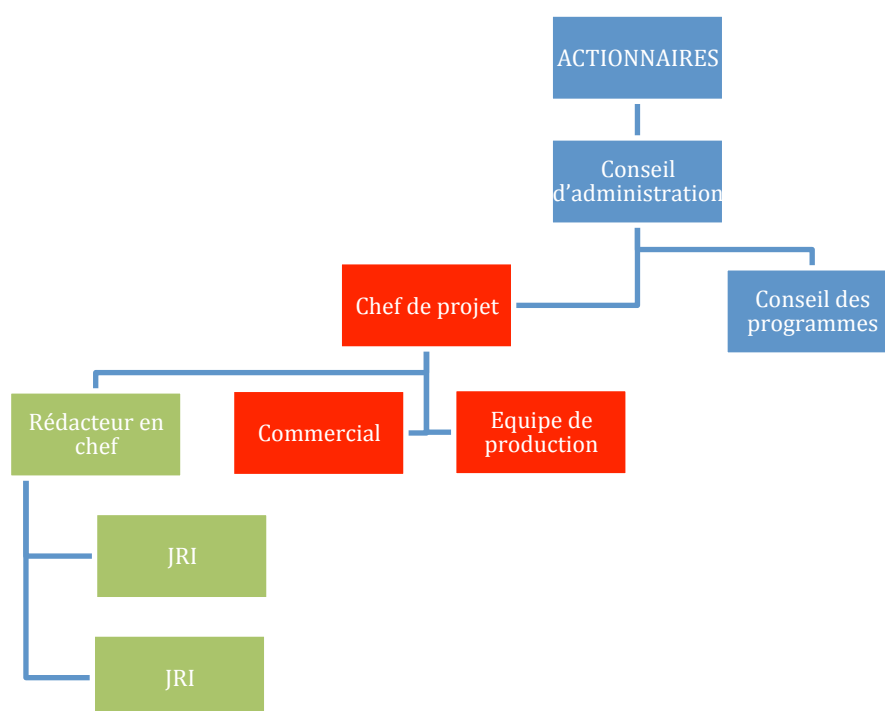
Dans un premier temps, l'équipe éditoriale travaillerait proche du studio actuel de NRTV à Gland, si possible dans le même bâtiment. Elle produirait dans le studio actuel, chaque soir à 18h, une émission de 30mn en direct, soit un journal d'information de 10' (news du jour avec images + invité en plateau, duplex en LIVEU/diffusion 3G, 2 plateaux couverts, 1 invité Sport ou Culturel) et un débat contradictoire de 15' sur une thématique régionale de politique, économique, culturelle, sportive, sociétale.

Souples, réactives, connectées avec le district au quotidien, visibles sur tous les réseaux, notamment sociaux, meilleures marchés et plus pointues, ces émissions ont l'ambition

de devenir le trait d'union des communautés de toute la région, en complémentarité et partenariat avec les médias déjà établis.

Rouge = Sous mandat

Vert = Sous contrat / CDI



Les émissions décrites plus haut, produites 46 semaines par an (1 mois et demi de pause entre les vacances d'été, de Noël et de Pâques) constitueraient le mandat d'information et donc le programme de base de la nouvelle NRTV. Ce sont les charges de ce dernier, comprenant tous les coûts décrits ci-dessus, qui feraient partie intégrante du montant opérationnel garanti chaque année par les principaux bailleurs de fonds de la nouvelle chaîne.

Toute émission additionnelle au mandat de base et diffusée à l'antenne de la nouvelle NRTV devrait être obligatoirement financée par un partenaire/sponsor tiers et le coût devrait comprendre des frais de diffusion ainsi qu'un % de marge administrative pour la chaîne.

Le mandat de production à ORCA ?

Il est recommandé d'octroyer à la société ORCA le mandat de production de ces émissions quotidiennes en direct. L'équipe de cette société de production dispose d'une grande expérience dans le domaine de la production dans la région, ayant été la pierre angulaire de la chaîne ces dernières années. De plus, c'est elle qui a mis en place le studio de Gland.

De plus, cela limite le nombre de ressources à engager dans la nouvelle structure, ce qui représente une économie certaine.

ORCA ayant toujours porté le projet de chaîne de la région de Nyon et ses investissements ayant été importants au fil des années, il paraîtrait important de les inclure dans le tour de table actionnarial. Via un apport d'actifs (matériel du studio de production de Gland évalué à Frs 50'000.- et, si cela est possible, via des prestations à venir (production des émissions du LIVE et productions graphiques et web.

Selon un modèle à convenir entre les parties, il semblerait aussi logique que la valeur de cette participation ne dépasse pas les Frs 100'000.-

ACTIONS :

- Identifier puis engager un/e rédacteur/trice en chef/fe doté/e d'une expérience TV
- Identifier puis engager deux JRI RP d'expérience (5ans + stagiaire)
- Identifier/engager un directeur (ou lui proposer un mandat)
- Identifier/engager un commercial travaillant sur mandat fixe+variable ; définir les objectifs et la stratégie de démarchage
- Définir/proposer un mandat de production du LIVE + offre de valorisation des apports dans le capital à ORCA
- Définir l'offre commerciale, les partenariats commerciaux et pools cross-media + tarifs de diffusion et marges
- Ouvrir des discussions avec les régies publicitaires régionales ou nationales, dont Publicitas Télévision, Goldbach Media, Publisuisse, Rouge TV, TeleNewsCombi –et signer des contrats d'affermage ; essayer le minimum garanti
- Identifier et conclure des partenariats éditoriaux et marketing (contrats-échange en visibilité) avec des médias établis de la région

3. Nom

Il apparaît clairement dans les discussions bilatérales avec les différentes parties représentées au sein du « comité de sauvetage » mais aussi en discutant avec des acteurs historiques et politiques de la région, qu'il serait opportun de profiter du plan de sauvetage et de la structuration d'un nouveau diffuseur pour lui trouver un nouveau nom, évocateur de toute la région qui porte le projet de chaîne.

L'une des pistes intéressantes serait d'intéresser la population au projet en lui laissant choisir le nom, via une forme de concours public et de vote, durant une période clé de la mise en place du projet.

ACTIONS :

- Trouver et valider un nom, via opération publique et inclant la population**
- Création d'un logo, habillage**

4. Studio & Distribution du signal

Il paraît utile de pouvoir s'appuyer sur le studio existant à Gland. Ce dernier est équipé d'une régie images et son, de l'éclairage nécessaire et il n'a que très peu servi. De plus, son bail court encore près de deux ans et Communyon se sent l'obligation de garantir le paiement de ce loyer. Il paraîtrait également qu'il existe des locaux libres dans le bâtiment, ce qui pourrait être utile pour héberger la rédaction et le commercial. Et cet outil, après valorisation d'ORCA, serait un actif de production exploitable pour d'innombrables productions de la nouvelle chaîne, y compris des émissions commerciales et de la publicité.

Il reste qu'à ce jour, la diffusion de NRTV se fait par un serveur de diffusion de marque Playbox sur lequel les fichiers vidéo sont envoyés via connexion ftp et dont le contrôle se fait à distance via internet. Cet équipement est donc destiné à de la diffusion de clips vidéo sous forme de playlist et ne permet pas de diffusion LIVE.

Pour pouvoir diffuser en live, il faudrait installer un encodeur vidéo over IP (encodeur de contribution) sur le lieu où est effectué la captation live (le studio) et un décodeur de ce même flux à la tête de station (à l'Asse) pour finalement attaquer l'encodeur ASI.

A noter qu'il serait également envisagé d'utiliser des transmissions mobile de type LIVE U (ou VisiWave), permettant de transmettre l'image vidéo via réseau cellulaire 3G-4G, permettant notamment d'avoir une solution de captation live mobile directement depuis la caméra du JRI dans le terrain, ce qui serait bon marché (coût d'utilisation de simple cartes SIM) pour assurer des duplex LIVE tous les soirs dans le terrain.

La bonne nouvelle est que la distribution du signal depuis l'Asse ne devrait rien coûter, y compris pour sa diffusion sur SwisscomTV, Cablecom, CityCable et Net+, des réseaux qui permettront d'être vu sur tout l'arc lémanique et donc dans toute la Suisse. Un avantage commercial indéniable (il est indispensable d'être vu dans une zone économique complète pour être commercialisé) et éditorial également (les invités aiment être vus loin à la ronde).

Il semblerait enfin possible de s'appuyer sur les services de M.D.Gisiger pour mettre en place et garantir la distribution du signal auprès de l'ensemble des partenaires.

Internet Streaming

Concernant les plate-formes internet et mobile (y compris SmartTV), l'approche première serait d'intégrer la chaîne dans les applications existantes (Swisscom, Cablecom, Net+, Zattoo, Teleboy, etc.) avant d'investir dans la fabrication d'une application dédiée à la nouvelle chaîne, ce qui pourrait être fait sans délais et à relativement bas coût en rachetant le code de l'application de LA TELE.

Concernant le streaming et l'hébergement du signal, il est à noter que des prestataires de type Infomaniak et VTX acceptent de travailler sur la base de contrats-échanges (sans cash-out mais en échange de visibilité).

Réseaux sociaux

Enfin il serait utile de travailler une présence récurrente dès le départ sur Youtube ou Dailymotion afin d'y installer de chaînes verticales et de mettre en place une stratégie de partage des vidéos/sujets sur les réseaux sociaux, à commencer par Facebook et Twitter mais également sur Vine et Instagram. Cette stratégie serait principalement portée par l'équipe éditoriale et permettrait de faire vivre des informations sous la marque de la chaîne loin à la ronde.

ACTIONS :

- Valider l'installation à Gland
- Trouver des locaux supplémentaires dans le bâtiment pour la rédaction et le commercial
- Valider le passage au LIVE, investir dans les serveurs + technologies nécessaires à la production ; voir budget
- Valider l'achat d'outils de travail pour les journalistes (caméras, bancs de montage, réseau) ; voir budget
- Valider budget du nouveau plateau
- Mandat de distribution du signal sur TRN, SEIC, SEFA
- Mandat de distribution du signal sur SwisscomTV, CablecomTV, CityCable
- Mandat de distribution du signal sur les applications mobiles Swisscom, Cablecom, Net+, Zattoo, Teleboy, etc.

5. Organisation

La nouvelle société anonyme qui verrait le jour lors de la création de la nouvelle chaîne devrait être régie par les règles d'organisation contenues dans quatre documents complémentaires :

- La charte de la chaîne définissant le mandat d'information
- Le règlement d'organisation expliquant clairement les rôles et les interactions du Conseil d'administration, du Conseil des programmes, de la Rédaction en chef
- Les statuts de la société
- La convention d'actionnaires

Le mandat d'information se définit essentiellement par sa complémentarité aux programmes d'information des médias déjà établis, notamment la RTS, Leman Bleu, La TELE, les chaînes françaises en décrochage en Suisse mais aussi la presse écrite (24Heures, La Côte, TdG, etc.) et les radios du marché.

Cette complémentarité s'exprimerait en ce qui concerne la nouvelle chaîne essentiellement par la couverture éditoriale d'événements et de débats locaux de la région concernée qui s'étend aux quatre coins du district, allant des communes « du

bord du lac », comme Rolle, Gland, Nyon, Coppet, aux « communes du haut » comme St-Cergue, St-Georges...

La solution la plus efficace serait d'adapter la charte de la RTS, document qui a servi de base à la définition des mandats de toutes les chaînes régionales concessionnées.

D'autre part, le règlement d'organisation de la nouvelle SA devrait stipuler qu'un Conseil des programmes d'une quinzaine de membres verrait le jour afin de garantir une ouverture et un partage du projet à la société civile. Ce conseil, qui se réunirait 4x par an, ne serait doté d'aucun pouvoir décisionnel aurait pour mission d'évoquer les programmes, la représentation politique à l'antenne, l'équilibre des régions et des thèmes abordés dans les émissions, de proposer des sujets, des invités, des collaborations et des partenariats. Le profil du participant irait de l'organisateur d'un événement-phare de la région au directeur de musée, du président d'une association à un responsable de club sportif ou de l'UEFA. Un/e représentant/e de la vie civile.

Enfin le conseil d'administration, composé de spécialistes du média mais également de politiques représentants les investisseurs, ne devrait être doté que de 5 à 7 sièges au maximum. Nyon, Gland et Régionyon y auraient chacune un siège. Mais les autres sièges devraient être réservés à 3 spécialistes médias et à un spécialiste de la gestion d'entreprise (capable d'émettre des avis construits sur le bon fonctionnement économique et financier de la chaîne).

ACTIONS :

→ Définir le nombre et la répartition des sièges du CA ; nommer ou inviter des administrateurs/trices

→ Définir le nombre et la répartition des sièges au Conseil des programmes ; choisir et inviter des représentants de la vie civile

→ Avocat et notaire à mandater

→ Documents à rédiger puis à valider entre actionnaires :

- Mandat d'information / Charte
- Règlement d'organisation
- Statuts
- Convention d'actionnaires

→ OFCOM à rencontrer ; présenter le projet et ses principaux acteurs

→ RTS et acteurs-clés à rencontrer pour présentation du projet

6. SA, Structure du capital, Budget & Gouvernance

- L'idée serait de créer une société anonyme qui détiendrait l'autorisation de diffuser délivrée par l'OFCOM.
- Un capital de Frs 500'000.- devrait être souscrit par les actionnaires intéressés. Montant à discuter et à revoir si ORCA accepte l'offre de valorisation qui lui est faite. Des investissements de démarrage de Frs 163'000.- seraient à valider (tableau 2 ci-dessous)
- Les investisseurs publics ou parapublics devraient détenir 60% du capital au maximum et les 40% restant devraient être souscrites par des sociétés privées encore à démarcher. Pour la municipalité de Gland, cette participation privée devrait ne pas être inférieure à 20% du capital.
- On pourrait imaginer en contre-partie des conditions favorables en publicité et sponsoring d'émission
- Afin de promouvoir une vision équilibrée du projet, Nyon, Gland et le conseil régional devraient y investir une part égale au capital. Mais Gland s'est déjà prononcée sur ce point, et n'a pas souhaité exiger une part égale d'investissement entre les grandes communes. Toutefois, elle n'investira que sous réserve de la participation de Nyon et du Conseil régional. Et elle demandera un siège au CA pour Gland, Nyon et le conseil régional.
- Le Conseil régional aurait pour mission de garantir le financement annuel du mandat de base, montant opérationnel évalué entre Frs 500'000.- et Frs 600'000.-
- Le CHAF publicitaire et sponsoring de la première année complète d'exercice devrait pouvoir atteindre les Frs 80'000.- pour ensuite, durant les deux prochains exercices, croître de Frs 50'000.- par an (Une étude détaillée rédigée avec les régies publicitaires associées doit encore pouvoir établir des montants de revenus plus précis)

- Budget charges à grande échelle – Tableau 1:

CHARGES		mensuel	annuel
Chef de projet	mandat	10'000	120000 x12
Commercial (part fixe)	mandat	4'000	48'000 x12
Rédaction selon Impressum			
RedChef 100%	poste	8'500	110500 x13
JRI expérimenté 100%	poste	6'900	89700 x13
JRI 1ere année 100%	poste	5'850	76050 x13
Production studio	mandat	10'000	120000 x12
Réalisateur 30%			0
Ingé son 30%			0
camera 30%			0
camera 30%			0
Graphisme & internet	mandat	4'000	48000 x12
Graphiste 70%			
Loyer	frais fixes	2'000	24'000
Droits D'auteurs	frais fixes		6000
Divers frais Compta+RH	frais fixes		25000
Amortissements			32600
TOTAL		51'250	699850
Contre-échange visibilité			200'000

Et des investissements de –tableau 2 :

INVESTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS sur 5 ans	
Sets Caméras Z7+pied+light x4	20'000	
Bancs de montage x4	28'000	
Install Réseaux PC	5'000	
Décors Plateau x2	20'000	
AviWest 3G	25'000	
Encodeur/Décodeur	50'000	
Véhicule	15'000	
TOTAL	163'000	32600

-ACTIONS :

- Démarcher les actionnaires publics et valider les montants d'investissements
- Démarcher les actionnaires privés et valider les montants d'investissements
- Définir un budget+investissements et le valider
- Définir proposition + Obtenir un accord de valorisation d'ORCA

Désignation	31.12.15	31.12.2016	31.12.2017	31.12.18	31.12.19	Budget 2015	
PRODUITS	CHF 591'500	CHF 1'085'000	CHF 1'226'000	CHF	Fr.	CHF	
Chiffre d'affaires résultant de ventes et de prestations	91'500	185'000	226'000	-	-	-	démarrage an1
Publicité et parrainage	65'000	130'000	180'000				
TEC							
./.. Commissions d'agences et d'intermédiaires	-19'500	-39'000	-54'000				30% sur pub only
Produits production spots	8'500	14'000	20'000		-		
Produits ventes droits & licences							
Diffusion productions tiers	12'500	30'000	30'000				
Sponsoring/Pub Collectivités publiques	25'000	50'000	50'000				
Affaires échanges	200'000	300'000	400'000	-	-	-	
	200'000	300'000	400'000				
Contribution publique	300'000	600'000	600'000	-	-	-	
Contribution mandat de base Conseil Régional	300'000	600'000	600'000				
	-		-		-	-	
Produits financiers							
Intérêts créanciers		-	-	-	-	-	
Provision pour créances postposées					-	-	

Désignation	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017	31.12.18	31.12.19	Budget 2015	
CHARGES	589'440	1'074'063	1'210'250	36'600	36'600	-	
Charges de programmes, lignes, studio, affaire échange, droits d'auteurs	301'500	504'000	616'000	-	-	-	
Frais prod. Programmes/graphique - mandat ORCA	84'000	168'000	180'000				
Coûts liés aux lignes et transmission							
Audit Mediaproprocessing		-	-				
Coûts programme unique (achat)							
Charges de studios, yc entr.et rép.des locaux	15'000	30'000	30'000				2'500.-/mois
Autres charges de tiers pour les programmes			-				
Affaires échanges	200'000	300'000	400'000				
Droits d'auteurs	2'500	6'000	6'000				
Charges du personnel et déplacements	163'690	327'663	340'550	-	-	-	
Salaires	138'000	276'250	285'000				x13/an
Indemnités assurances/AIT + refacturation							
Charges sociales	17'940	35'913	37'050				13%
Frais divers du personnel	1'250	2'500	3'500				
Employés temporaires	4'000	8'000	10'000				
Frais des véhicules	2'500	5'000	5'000				
Frais de formation et séminaires				-	-		
Frais de locaux	14'400	28'800	28'800	-	-	-	
Loyer commercial ou redaction	12'000	24'000	24'000				2'000.-/mois
Eau, électricité	1'200	2'400	2'400				
Entretien et nettoyage locaux	1'200	2'400	2'400				
Frais d'administration (assurances, informatique, téléphones, honoraires,)	89'500	174'500	185'300	-	-	-	
Charges d'administration/Chef de projet+commercial	85'000	170'000	180'000				x5
Assurances, droits et taxes	3'000	3'000	3'500				
Frais informatique, licences, matériel	500	500	800				
Téléphones	-	-	-				
Ports et taxes	-	-	-				
Honoraires de tiers	-	-	-	-	-		
Dons, cotisations, journaux	1'000	1'000	1'000				
Frais divers -charges exceptionnelles	-	-			-		
Autres charges							

Désignation	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017	31.12.18	31.12.19	Budget 2015	
Publicité et Frais de représentation	2'050	2'500	3'000	-	-	-	
Publicité	-	-	-				
Emissions d'inaugurations	1'000	-	-				
Frais de représentation Chef de projet+commercial	1'050	2'500	3'000				
Charges financières	-	-	-	-	-	-	
Intérêts et frais							
Intérêts prêts des actionnaires		-	-				
Provision pour créances postposées		-	-				
Prov. Pertes s/débiteurs		-	-				
Amortissements (Total sur 5 ans)	18'300	36'600	36'600	36'600	36'600	-	
Total Investissements	183'000	183'000	183'000	183'000	183'000	-	
Mobilier+plateau	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000		
Equipement informatique et logiciels (caméras, bancs, aviwest)	78'000	78'000	78'000	78'000	78'000		
Equipements et installations rédaction/bureaux	5'000	5'000	5'000	5'000	5'000		
Installations réseau d'émetteurs	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000		
Véhicules	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000		
Frais de fondation	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000		
Impôts	-	-					
Résultat net de l'exercice	2'060	10'937	15'750	-36'600	-36'600	-	

Participation potentielle des communes de la région au fonctionnement annuel de la nouvelle télévision régionale						
Communes	Diffuseur	Population SCRIS	Internationaux	Total pop.	CHF/hab	Contribution financière annuelle
		Population état au 31.12.2013				
Arnex-sur-Nyon	TRN	190	12	202	5	fr. 1'010
Arzier-le-Muids	Swisscom	2386	58	2444	5	fr. 12'220
Begnins	SEIC	1635	19	1654	5	fr. 8'270
Bogis-Bossey	Swisscom	811	98	909	5	fr. 4'545
Borex	TRN	899	18	917	5	fr. 4'585
Bursinel	Swisscom	484	1	485	5	fr. 2'425
Bursins	SEFA	770	4	774	5	fr. 3'870
Burtigny	Swisscom	357	0	357	5	fr. 1'785
Chavannes-de-Bogis	Swisscom	1077	112	1189	5	fr. 5'945
Chavannes-des-Bois	Swisscom	771	43	814	5	fr. 4'070
Chésérèx	TRN	1218	19	1237	5	fr. 6'185
Coinsins	SEIC	394	4	398	5	fr. 1'990
Commugny	TRN	2508	220	2728	5	fr. 13'640
Coppet	TRN	2887	177	3064	5	fr. 15'320
Crassier	TRN	1079	24	1103	5	fr. 5'515
Duillier	SEIC	1008	59	1067	5	fr. 5'335
Dully	Swisscom	559	11	570	5	fr. 2'850
Eysins	TRN	1363	35	1398	5	fr. 6'990
Founex	TRN	3210	333	3543	5	fr. 17'715
Genolier	TRN	1761	43	1804	5	fr. 9'020
Gilly	SEFA	1024	6	1030	5	fr. 5'150
Gingins	TRN	1181	35	1216	5	fr. 6'080
Givrins	Swisscom	961	32	993	5	fr. 4'965
Gland	SEIC	11947	127	12074	8	fr. 96'592
Grens	TRN	365	12	377	5	fr. 1'885
La Rippe	Swisscom	1033	46	1079	5	fr. 5'395
Le Vaud	Swisscom	1221	16	1237	5	fr. 6'185
Longirod	SEFA	431	0	431	5	fr. 2'155
Luins	SEIC	596	9	605	5	fr. 3'025
Marchissy	Swisscom	438	3	441	5	fr. 2'205
Mies	Swisscom	1760	145	1905	5	fr. 9'525
Mont-sur-Rolle	SEFA	2559	24	2583	5	fr. 12'915
Nyon	TRN	19016	329	19345	8	fr. 154'760
Perroy	SEFA	1391	16	1407	5	fr. 7'035
Prangins	SEIC	3909	43	3952	5	fr. 19'760
Rolle	Cablecom	5896	54	5950	5	fr. 29'750
Saint-Cergue	TRN	2254	37	2291	5	fr. 11'455
Saint-George	Swisscom	960	6	966	5	fr. 4'830
Signy-Avenex	TRN	445	21	466	5	fr. 2'330
Tannay	TRN	1436	101	1537	5	fr. 7'685
Tartegnin	SEFA	227	0	227	5	fr. 1'135
Trélex	TRN	1390	24	1414	5	fr. 7'070
Vich	SEIC	748	13	761	5	fr. 3'805
Vinzel	SEIC	349	1	350	5	fr. 1'750
Totaux		86904	2390	89294		fr. 540'727

Bassins	Swisscom
Crans-près-Céligny	TRN
Essertines-sur-Rolle	SEFA

Céligny	Swisscom
Autres communes SEFA	
Gimel	SEFA
Saint-Oyens	SEFA
Bougy-Villars	SEFA
Féchy	SEFA
Aubonne	SEFA
Montherod	SEFA
Saubraz	SEFA
Bière	SEFA

1301	5	fr.	6'505
2043	5	fr.	10'215
676	5	fr.	3'380
4020		fr.	20'100
684			

1874		
317		
425		
860		
3050		
489		
364		
1489		
9552		

Capital de la SA 500'000	
CR	100'000
Nyon	100'000
Gland	100'000
A rechercher	
participation minimale 5'000	
Orca	50'000
La Côte	30-40'000
Paleo	
Hanhart	
Crédit Suisse	
.....	

fr. 560'827

POTENTIEL habitants
102866